



Maîtrisez le rôle et le fonctionnement du CHSCT

OBJECTIFS

- > Identifier les missions, attributions et moyens du CHSCT
- > Maîtriser ses règles de fonctionnement
- > Comprendre les obligations de l'entreprise et des élus en matière de sécurité
- > Mesurer la portée du rôle d' élu

PUBLIC

- > Représentant du personnel, membre ou non du CHSCT
- > Délégué du Personnel d'un établissement de moins de 50 salariés

INTERVENANTS

- Sabine PINARD-LEGRY, Consultante, spécialiste de la prévention des risques en entreprise. Cabinet RES-EURO Conseil
- Benoît DE LA BASTIDE, Juriste en droit social, spécialiste de la prévention des risques en entreprise. Cabinet RES-EURO Conseil

DURÉE

1 jour

TARIF

590 € HT

CODE

60 212

SESSIONS 2010

DATES

Paris	3 septembre
1 ^{er} mars	4 octobre
13 avril	9 novembre
27 mai	3 décembre
1 ^{er} juillet	

PROGRAMME

1 / Positionner le CHSCT par rapport aux autres institutions

La triple mission du CHSCT :

- traiter les problèmes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- proposer des actions d'amélioration
- surveiller et intervenir afin de prévenir tout danger dans l'entreprise

Les entreprises concernées
La mise en place du CHSCT
La composition du CHSCT
La désignation des représentants du personnel au CHSCT

2 / Comprendre le rôle et les attributions du CHSCT

Un rôle de prévention
Un pouvoir de proposition
Un rôle de surveillance et d'inspection :

- visites des installations et enquêtes
- droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

3 / Identifier les interventions obligatoires du CHSCT

Les informations et consultations obligatoires
Le bilan annuel relatif à l'hygiène et à la sécurité
Le programme annuel de prévention des risques professionnels

1 JOUR

Le Document Unique et la démarche de prévention
Les différents registres à tenir
Les fiches de renseignement

4 / Maîtriser le fonctionnement du CHSCT

L'organisation interne et la personnalité juridique du CHSCT
La périodicité des réunions, leur organisation et leur déroulement
Les réunions extraordinaires

5 / Les moyens du CHSCT

Le crédit d'heures : utilisation et imputation
Les moyens matériels
La liberté de déplacement
Le recours à l'expertise

6 / Les relations avec l'Inspection du Travail et les services de prévention de la Sécurité sociale

La protection des membres du CHSCT
L'entrave au fonctionnement régulier de l'institution
Les sanctions encourues